

Regard sur le béton

ENTRE PASSÉ ET PRÉSENT, LA CÉRAMIQUE CONTEMPORAINE S'EST INSTALLÉE AU CENTRE KÉRAMIS

Le Centre Kéramis préserve autant qu'il expose les vestiges de ce qui a été l'une des plus grandes faïenceries belges : la faïencerie Royal Boch de La Louvière. Pour ce projet, l'association momentanée d'architectes Coton - De Visscher - Lelion - Nottebaert - Vincentelli a littéralement conjugué les talents des différentes parties pour embrasser toutes les facettes de ce bâtiment enthousiasmant. Ces architectes ont aussi fait du béton un allié majeur de leur projet.

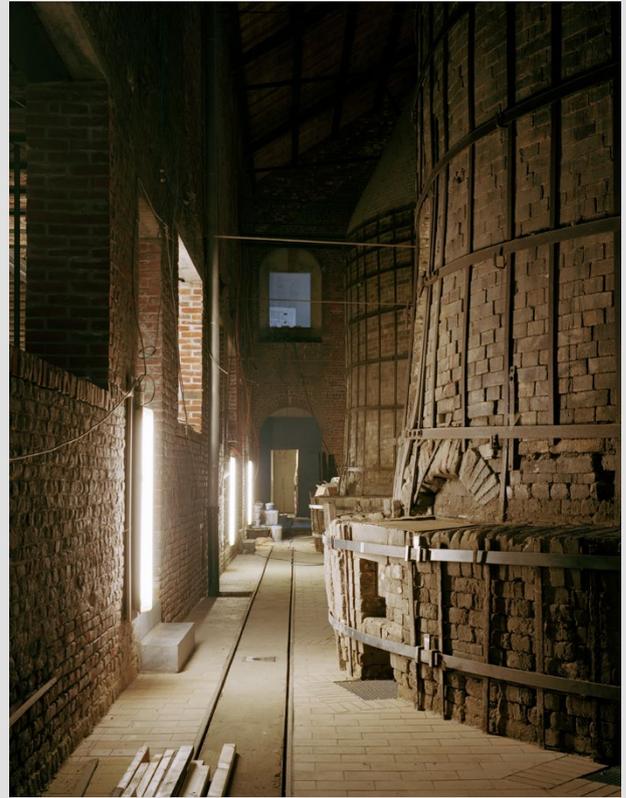
Photo © Codelenovi (A.M. Coton-De Visscher-Lelion-Nottebaert-Vincentelli architectes)



UN SITE PATRIMONIAL UNIQUE À METTRE EN LUMIÈRE

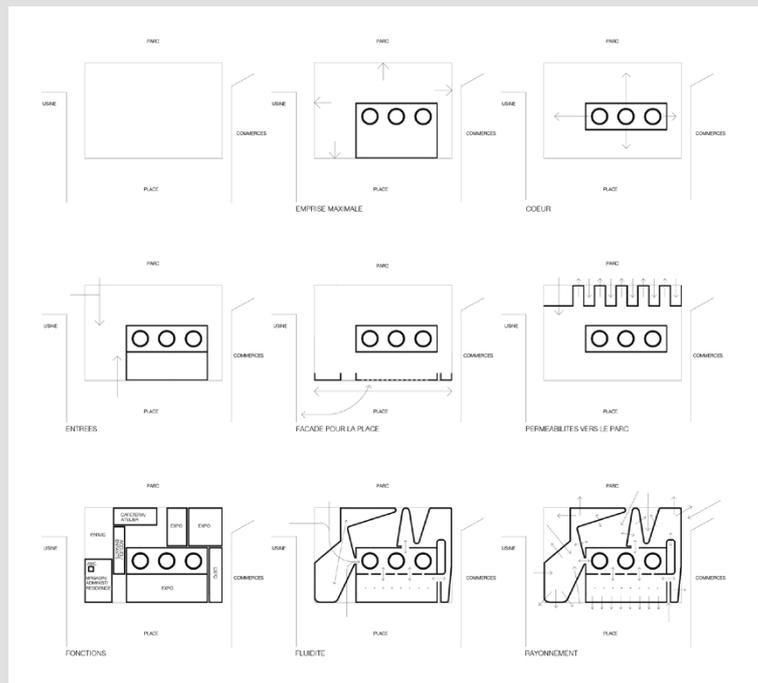
En 2010, le Centre Kéramis fait l'objet d'un marché de service visant la restauration et la réaffectation de bâtiments classés au patrimoine ainsi que la construction d'une annexe accueillant tout le programme nécessaire au bon fonctionnement de ce premier centre d'art belge dédié à la céramique contemporaine. Profondément touchés par la présence des trois fours-bouteilles, les derniers exemplaires en Belgique, et d'un atelier de fabrication datant du XIX^{ème} siècle, les architectes ont construit l'ensemble de leur proposition autour de ce témoignage impressionnant et historique des activités des faïenceries Royal Boch.

Le visiteur ne découvre le bâti historique, dont les fours-bouteilles, qu'une fois pénétré à l'intérieur du Centre. La rencontre est soudaine et atypique à l'instar de l'expérience qu'ont eu les architectes lors de leur première visite sur le site.



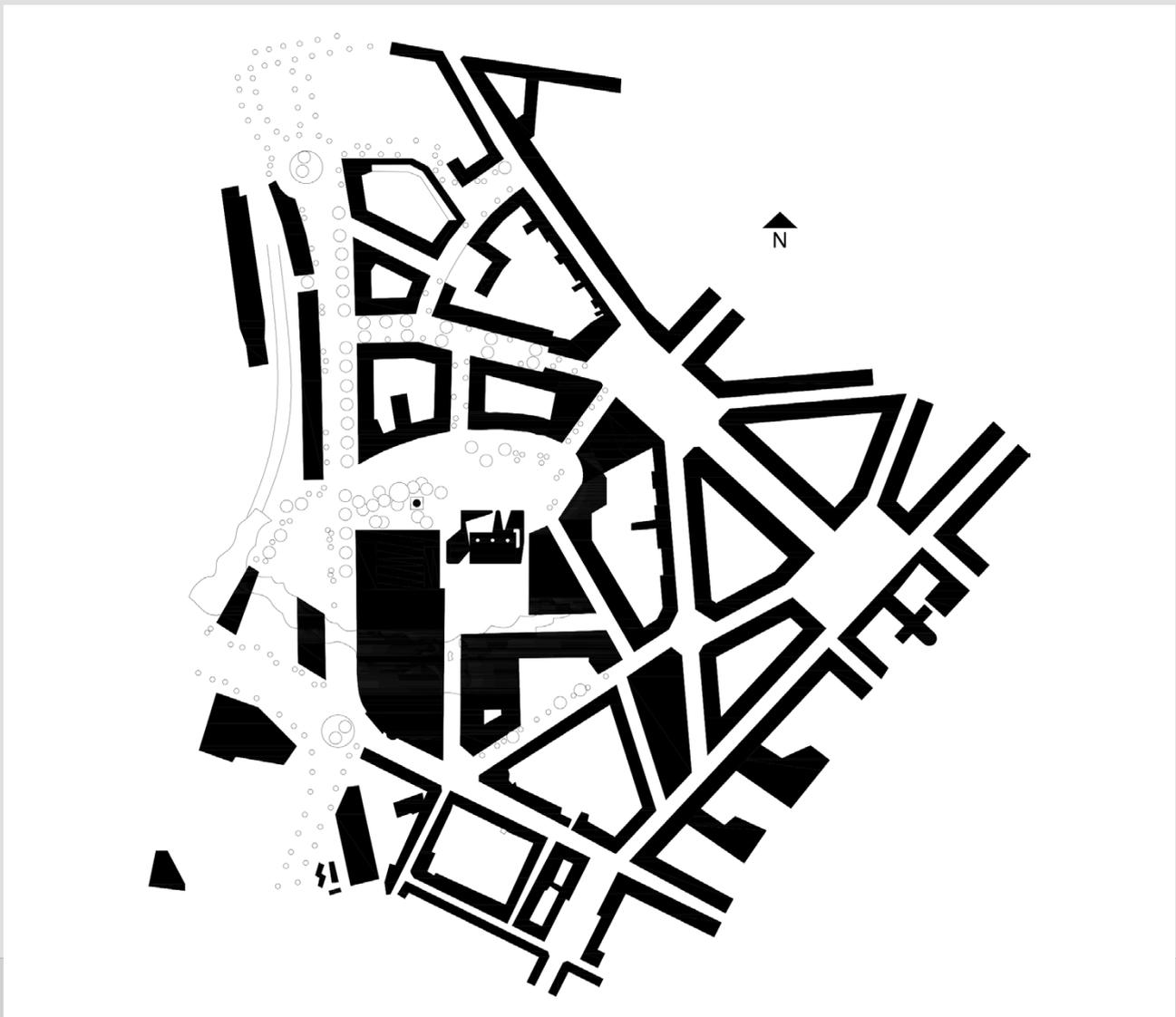
APPORTER DE LA COHÉRENCE ET CRÉER LE DIALOGUE

Le projet est complexe car il touche de nombreux domaines d'échelles et de natures différentes : restauration, rénovation, construction neuve, création de mobilier, scénographie, signalétique, etc. L'association momentanée d'architectes a pris ici tout son sens pour la répartition du travail mais surtout pour sa qualité constante. Le but recherché a été la cohérence dans tous ces aspects afin de donner une lecture très claire de l'ensemble. Le patrimoine bâti et l'extension se lient sans jamais se confondre permettant le passage souple de l'un à l'autre. La perception des aspects patrimoniaux et des nouvelles installations contemporaines est franche et immédiate. Les concepteurs ont veillé à ce que la nouvelle construction se soumette toujours au bâti ancien tout en ayant sa personnalité propre.



SCHÉMAS D'INTENTION

IMPLANTATION



Au départ du projet, 16 hectares de terrain vague au centre desquels résistent les trois derniers fours-bouteilles de Belgique. Avec leur douze mètres de hauteur et leurs huit mètres de diamètre, ceux-ci deviennent immédiatement le cœur du projet. Il s'agira alors de leur donner un nouveau cadre structurant à travers le programme architectural demandé.



La nouvelle extension se déroule tout en souplesse autour du patrimoine bâti. Que ce soit de l'extérieur ou de l'intérieur de la construction, la juxtaposition entre de ces deux entités est omniprésente et toujours changeante.

Photo © Codelenovi (A.M. Coton-De Visscher-Lelion-Nottebaert-Vincentelli architectes)



Le béton apparent est omniprésent à l'intérieur du Centre Kéramis. Les façades extérieures quant à elles donnent l'illusion du matériau à travers l'intervention artistique de Jean Glibert. L'enduit extérieur, couvrant près de 4000 m², est posé sur une maçonnerie de blocs de béton. Il donne à voir deux textures grâce auxquelles apparaît un motif faisant référence aux craquelures que peuvent porter les ouvrages en céramique.

DU BÉTON, DES BÉTONS

La structure de la nouvelle extension est constituée de hauts voiles de béton de vingt centimètres d'épaisseur. Le contexte du projet et la thématique de la faïencerie ont orienté le choix des architectes. Ceux-ci ont voulu utiliser une matière souple et malléable pouvant être moulée et coulée comme de l'argile. Le contraste évident avec les textures et les aspects des fours-bouteilles et de l'atelier participe à la compréhension des lieux pour le visiteur. Les quatre mètres apparents des murs de façade ne sont pas les seules utilisations du béton dans le projet.

À l'intérieur, les concepteurs ont utilisé de nombreuses colonnes coulées en place et des pré-dalles préfabriquées laissées apparentes. Le béton est aussi très présent dans la partie souterraine du bâtiment. En raison de la très mauvaise portance du sol, l'extension est construite sur des pieux en béton tandis que les bâtiments existants ont fait l'objet d'une reprise en sous-œuvre avec l'utilisation de la technique du « jet-grouting ». Un radier drainant a également été nécessaire au niveau structurel.

Photo © Keramis



L'APPARENTE SIMPLICITÉ DU BÉTON COULÉ EN PLACE

A l'intérieur, les voiles de béton sont totalement apparents sur toute leur hauteur. La difficulté technique a été de couler l'ensemble en continu pour éviter les joints de reprise disgracieux et les différences de teintes. Les auteurs de projet ont choisi un béton de teinte et de composition classiques mis en valeur par le dessin des joints du calepinage. La mise en œuvre des voiles de béton coulés en place demande un très grand travail de conception en amont afin d'y intégrer toutes les techniques spéciales. Enfin, les voiles courbes ont été coulés dans des coffrages en acier tandis que les voiles plans ont été réalisés avec des coffrages classiques en panneaux bakélinés.

L'uniformité des voiles de béton s'anime grâce à la luminosité ambiante et changeante tout au long du parcours de visite ainsi que grâce au dialogue avec les parties classées. En raison des grandes dimensions des voiles de béton, les imperfections en surface restent malgré tout présentes par endroit sans perturber le regard.

Photo © Marie-Noëlle Boutin

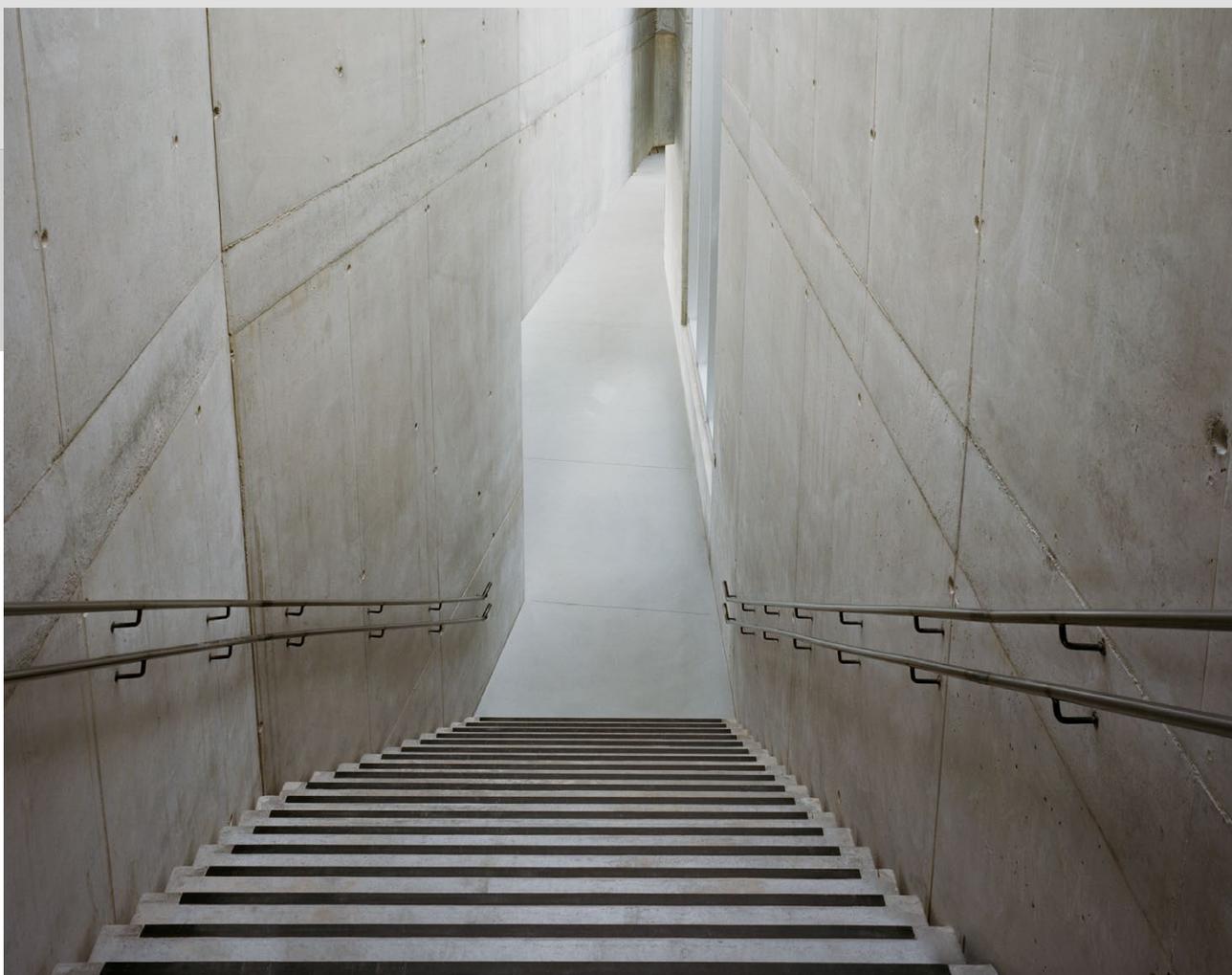


Photo © Codelenovi (A.M. Cotton-De Visscher-Lelion-Nottebaert-Vincentelli architectes)



Photo © Marie-Noëlle Boutin



Le nouveau projet se déroule comme un ruban qui touche ou frôle les anciennes parties classées. Les architectes ont souhaité préserver au maximum le bâti existant et de le faire découvrir de l'intérieur lors de la déambulation du visiteur. L'extension encercle l'ancien et n'entre en contact avec lui qu'uniquement où cela est nécessaire.

Photos © Marie-Noëlle Boutin



Malgré l'utilisation presque exclusive du béton, les différentes hauteurs sous plafond, l'articulation entre les espaces successifs et la diversité des points de perspective créent des atmosphères différentes en fonction des salles d'exposition.

UN ATELIER, DEUX ESPACES

Le rez-de-chaussée de l'ancien atelier a été transformé en espace d'exposition et de réserve des collections du Centre. À l'étage, c'est un tout autre lieu qui a été créé. La couleur blanche y est prédominante au niveau des murs et de la charpente métallique d'époque. Dans cette salle, les murs ont été doublés, rétrécissant l'espace, afin de permettre la mise en œuvre de toutes les techniques spéciales et d'épurer au maximum le volume. Au sol, une dalle de béton lissé contribue à pacifier l'espace pour une mise en lumière optimale des collections. Le Centre Céramis a ouvert ses portes en 2018 et propose des expositions, ateliers et résidences d'artistes céramistes.

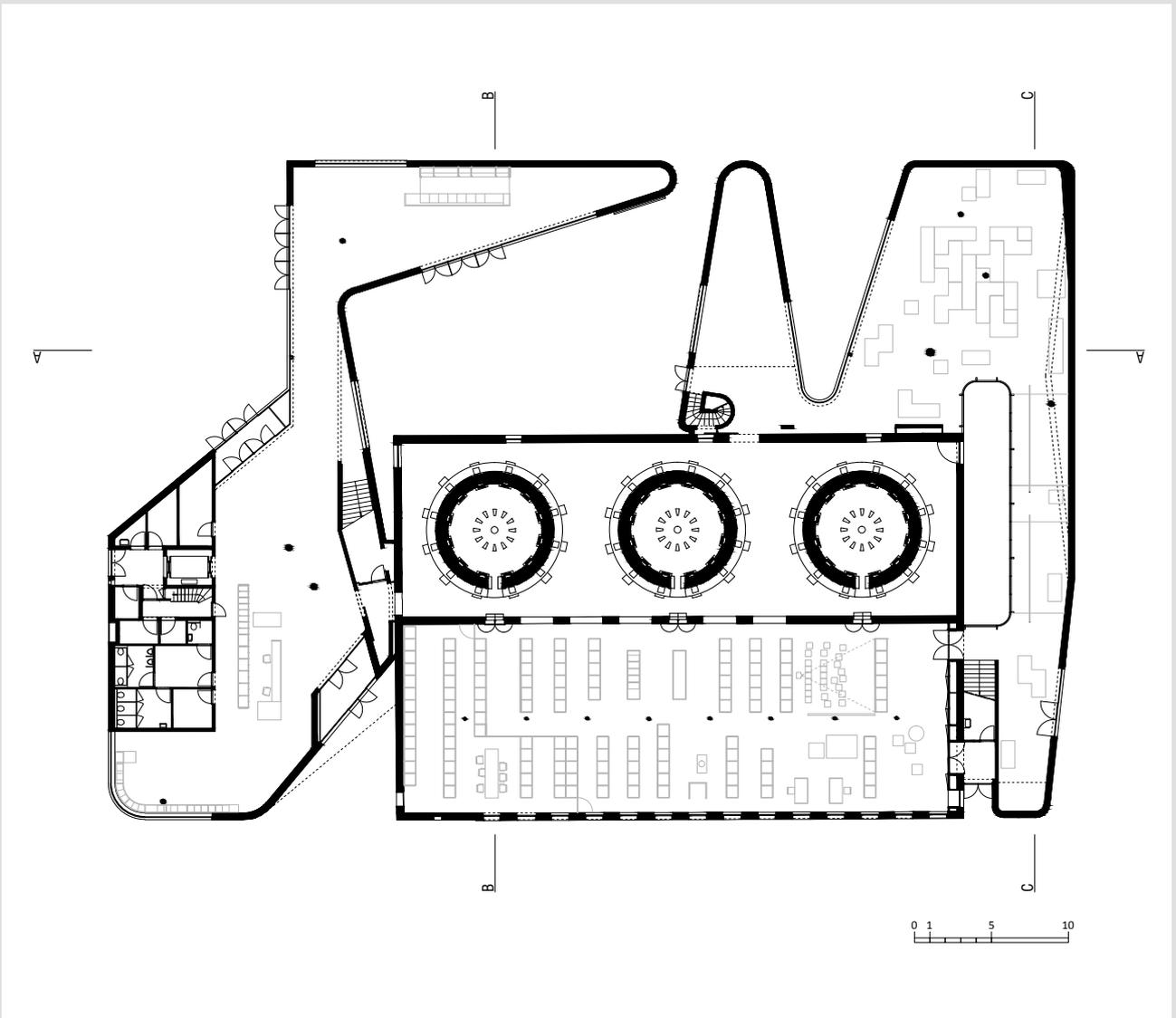


Au sein du même volume, deux atmosphères radicalement différentes ont été créées. Les matériaux d'époque restaurés ou rénovés accompagnent la réserve située au niveau bas.

L'étage supérieur offre un climat serein avec la simplification maximale du volume mettant en valeur la fine charpente métallique et les lanterneaux d'origine ainsi que les vues vers la ville à travers le percement de nouvelles baies aux dimensions généreuses.

Photo © Marie-Noëlle Boutin





Plan du rez-de-chaussée



Coupe dans l'atelier existant, un four-bouteille et la nouvelles annexe.

LA TECHNIQUE DU « JET-GROUTING »

En présence de terrain instable, il est possible de porter les constructions envisagées sur un ensemble de pieux réalisés avec la technique du « jet-grouting ». Cette méthode consiste à injecter un coulis de ciment sous haute pression tout en le mélangeant au sol lors d'un forage dans le sol. Le diamètre du forage est de l'ordre de 120 à 150 mm et est réalisé sur la hauteur du terrain à consolider. Une tige est enfoncée dans le sol au moment du forage. Celle-ci est équipée de buses d'injection en partie basse et d'une tête d'alimentation en partie haute. L'injection du coulis modifie la structure du terrain par effet dynamique dû à l'injection du coulis de ciment sous

haute pression et au mouvement de rotation et de remontée simultanée du dispositif. La nature du terrain est également transformée par le mélange intime entre le sol et le coulis de ciment. Après l'exécution du pieu, une armature en acier y est introduite pour parfaire la résistance mécanique de l'ouvrage. Il résulte de cette technique la réalisation de pieux dont le diamètre minimum est de 60 cm. Dans le cas du projet Kéramis, des pieux ont été réalisés avec un diamètre de 70 cm et pour une hauteur de 7 m. Avec un entraxe d'1,5 m, cet ouvrage a permis de construire le bâtiment malgré la présence de nombreuses poches d'eau dans le sol.

Photo © Marie-Noëlle Boutin





Photo © Marie-Noëlle Boutin

Texte : Sylvie Reversez

Bureaux d'architecture :
Association momentanée d'architectes
Coton - De Visscher - Lelion - Nottebaert - Vincentel

